

Le vote des femmes en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 408

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi



DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE. Fr. 5.—

ÉTRANGER. 8.—

Le numéro. 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

On dirait que le mal-
heur se purifie avant de
frapper à la porte du sage,
et qu'il baisse la tête pour
entrer dans une âme mé-
diocre.

MAETERLINCK.

La crise économique et le vote des femmes

(Suite et fin.)¹

Voyons maintenant ce qui se rapporte à notre situation dans la lutte contre la concurrence sur le marché du travail: d'où vient, qu'en temps de crise, les critiques et les attaques soient toujours plus acerbes?

D'abord, la femme occupée professionnellement est considérée par l'homme comme une concurrente, parce que le mot « homme » est censé correspondre à celui de « chef et soutien de famille », et le mot « femme » à celui d'individu isolé n'ayant qu'à penser à lui ». C'est ainsi que, selon une opinion courante, une jeune fille qui entre dans une banque prend, elle, la place d'un jeune homme, futur chef de famille, alors qu'elle-même trouverait à s'occuper dans le travail domestique, puisque nous employons dans ce domaine encore 10.000 étrangères. En outre, la femme est considérée comme la concurrente qui fait baisser les prix de la main d'œuvre. Et enfin, comme, dans presque tous les domaines, il y a plus d'employés que d'emplois, on se souvient très à propos que la place de la femme est à son foyer, et en l'y renvoyant, on est convaincu d'alléger le marché du travail et de rendre la femme heureuse en la remplaçant dans son véritable royaume.

Que répondons-nous à tout cela? Que lorsque l'on est dans la misère et que l'on voudrait en sortir, l'on s'en prend tout naturellement aux éléments qui peuvent le moins facilement se défendre dans ce combat pour le pain quotidien. On accuse les femmes d'avoir envahi toutes les professions et d'avoir quitté en masse le foyer pour se précipiter sur le commerce et l'industrie: il n'en est rien, comme le prouvent des chiffres plusieurs fois cités et publiés.² En ce qui concerne les salaires, il est certain qu'en temps de crise surtout, un chef d'industrie s'efforce d'obtenir une main d'œuvre bon marché, et pour cela il fait appel aux femmes. N'a-t-on pas dit dernièrement en séance de Grand Conseil d'un de nos cantons: « Nous ne pouvons plus continuer à nous accorder le luxe de prendre des hommes pour faire des travaux purement mécaniques. » Il est assez naturel dès lors que l'homme considère la femme comme une concurrente déloyale. Il serait trop long d'indiquer ici les causes qui amènent la femme à travailler à meilleur marché, mais nous rappellerons que nous avons toujours combattu pour le principe: « À travail égal, salaire égal », qui est dans l'intérêt des deux sexes.

Un autre fait certain, c'est que, lorsqu'il s'agit de réduction de salaires, la femme est toujours plus mal traitée que l'homme. Faut-il des exemples? lors des discussions entre l'Association suisse du personnel des banques et les représentants des établissements bancaires, les propositions suivantes avaient été faites:

- pour un salaire de 2400 fr., pas de réduction, pour un salaire de 2400 à 3000 fr., réduction pour les femmes seulement.
- Et les propositions de réduction de salaire dans une fabrique suisse ont été les suivantes:
- 0 % pour les hommes gagnant par heure moins de 95 cts. et les femmes gagnant par heure moins de 50 cts.
- 5 % pour les hommes gagnant de 95 cts à 1 fr. 10 par heure et pour les femmes gagnant par heure de 50 à 70 cts.
- 6 % pour les hommes gagnant par heure de 1 fr. 15 à 1 fr. 25, et pour les femmes gagnant par heure de 75 à 95 cts.

Etc., etc.

En ce qui concerne le double salaire, c'est

toujours la femme, la femme mariée, qui est visée. Jamais on ne parle du double salaire de l'homme qui, en dehors du traitement que lui vaut son poste fixe, touche parfois un gain important par un travail supplémentaire. Jamais on ne parle de double salaire, lorsque le père et le fils (ou les enfants en général) travaillent tous deux dans la même entreprise. Non, c'est la femme mariée qui est le bouc émissaire, c'est elle qu'on doit éliminer si l'on veut faire un pas en avant dans la lutte contre le chômage! Et en général, on ne s'attaque au travail de la femme mariée que lorsque celle-ci occupe un poste bien payé, et surtout lorsqu'elle est fonctionnaire; mais tous ceux qui passent des heures en discussion sur ce sujet ne se sont encore jamais occupés des moyens de donner à l'ouvrière, qui souvent succombe sous le poids de sa lourde double tâche, la possibilité de rester à son foyer!

C'est donc pour la même raison que nous citons plus haut que notre revendication suffragiste touche à cette question: partout, dans les parlements, dans les commissions, où la question du droit au travail de la femme est discutée, la femme n'est jamais présente pour se défendre elle-même.

Enfin, le dernier point: la situation politique actuelle. Nous sentons toutes qu'une évolution politique est en marche dans notre pays aussi. Comme nous l'avons dit plus haut, la jeunesse, jusqu'ici indifférente à ces

questions, s'agite, et s'il n'est pas possible de dire à quel nous mènera la formation de tous ces « fronts » divers, une chose est certaine: la lutte nous menace, la lutte entre jeunes et vieux, entre le passé et l'avenir, entre le principe de la démocratie et celui de la dictature. Les temps sont graves. Tous ceux qui réfléchissent sont conscients de leur devoir vis-à-vis du pays. Un peuple, et surtout un peuple qui, depuis des siècles, se régit lui-même, est responsable des bouleversements politiques qui atteignent son pays. Mais lorsqu'on fait appel à la raison, à l'esprit de sacrifice du « peuple souverain », jamais on ne pense aux femmes, jamais on ne nous laisse prendre notre part de responsabilités. Toutes nous pouvons, il est vrai, exercer une influence comme mère, sœur, épouse, fille, amie; mais sommes-nous capables d'avoir une influence? Une fois déjà les femmes ont failli: elles n'ont pas su résister, empêcher la chose monstrueuse que fut la guerre. Hélas! elles ne la considéraient encore que comme une suite de faits héroïques, tels que les rapportaient nos livres d'histoire. Puis vint la période de 1918 à 1920. Les hommes, las et blessés, faisaient partout appel aux femmes, aux mères. Plusieurs pays accordèrent aux femmes le droit de vote et d'éligibilité; en Suisse même, on fit une plus large place à la collaboration féminine. Mais hélas! la crise économique, et toute la misère qui en découle, a de nouveau tout bouleversé. Personne ne nous appelle plus. Mais notre

devoir n'en est que plus impérieux. Nous devons être vigilantes, nous efforcer d'être à la hauteur de notre tâche. Nous devons croire fermement en la bonté, qui seule est constructive, et nous opposer partout à la violence, prenant résolument la défense des faibles et des opprimés.

Et encore une fois, qu'à faire le suffrage féminin dans tout ceci?

Devant la grave et urgente tâche actuelle, il nous faut agir « comme si nous l'avions déjà », et nous efforcer de travailler en commun avec les hommes à la reconstruction de notre vie nationale. Notre revendication paraît céder le pas... et pourtant elle se retrouve intégralement dans notre désir d'action. Car, pour que nous puissions vraiment faire œuvre utile, il faut que nous possédions l'égalité des droits politiques. Si nous sommes conscientes de notre devoir, prêtes au sacrifice, si nous savons prouver, même sans bulletin de vote, que nous sommes une partie vivante du peuple suisse, nous marcherons ainsi sûrement vers un avenir meilleur, qui nous donnera l'égalité politique, et par elle la possibilité de travailler en collaboration réelle avec l'homme.

EMMI BLOCH.

(Résumé français par H. Z.)

N. D. L. R. — Ce très beau travail est publié in extenso en allemand, en brochure. Prix: 40 ct. S'adresser à M^{me} Leuch, 52, av. Béthusy, Lausanne.

Lire en 2^{me} page:

Dora SCHMIDT: La XVII^e Conférence Internationale du Travail. Quelques considérations.
E. GÖ: Toujours la Radio.

Les femmes et la Société des Nations: La traite des femmes en Orient.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

A. DE MONTET: Nos problèmes financiers.
H. Z.: Un anniversaire. Les vingt-cinq ans de l'Ecole sociale de Zurich.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Association suisse pour le Suffrage. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: Les femmes et les livres.
Anna de Noailles.

Publications reçues. — Que lisons-nous?

L'opinion publique et la Conférence du Désarmement

Le Journal officiel de la Conférence (numéro spécial du 12 juin 1933) a publié, à la demande du Président, M. Henderson, une liste des messages les plus récents reçus par ce dernier en faveur de l'œuvre de la Conférence. Ce document est très intéressant pour nous, femmes, tout spécialement parce que, comme il permet de se rendre compte quels sont les milieux et les pays où l'œuvre du désarmement rencontre le plus d'appui auprès de l'opinion publique, il est aisé de constater la forte proportion d'organisations féminines de toutes nuances qui ont écrit ou télégraphié au président, pour soutenir son effort. Les organisations religieuses tiennent aussi une place importante, puis viennent les Associations pour la Société des Nations, les Sociétés de la paix, les groupes politiques, les Bons Templiers, etc.

Au point de vue de la répartition géographique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège sont les trois pays qui ont envoyé le plus grand nombre de messages. La Suisse et la Hollande ne sont représentées que par deux messages chacune: ce sont, pour notre pays, celui de l'Association suisse pour le Suffrage, que nous avons publié ici en son temps, et celui de la Fédération des Eglises et Associations protestantes de Genève.

Il y aurait certainement utilité pour tous les

groupements désireux de voir aboutir la Conférence (et lesquels ne le désirent pas!) à se rendre compte, en se procurant ce document, de l'effort accompli, pour s'en inspirer à leur tour quand la Conférence reprendra ses travaux en octobre prochain.

Le vote des femmes en France

Une proposition de loi (encore une!) sur le vote des femmes a été déposée à la Chambre par un grand nombre de députés. Voici son texte:

ARTICLE PREMIER

Les femmes auront les mêmes droits de vote et d'éligibilité que les hommes.

ART. 2.

Elles pourront exercer ces droits dès les élections municipales de 1935.

Cette proposition a été remise à la Commission du Suffrage universel de la Chambre. Attendons...

À travers les pays scandinaves

Avant la Conférence du Conseil International des Femmes

Stockholm, 3 juillet 1933.

Le Conseil International des Femmes vient de siéger à Stockholm, du 26 juin au 6 juillet, pour une Conférence préparatoire au grand Congrès qui aura lieu en 1935. Et ceci nous a offert à nous autres, femmes suisses, une occasion très bienvenue d'entrer en contact plus étroit avec quelques-uns de ces pays nordiques (le Danemark avait invité les déléguées à s'arrêter en cours de route dans leur capitale), pour lesquels nous éprouvons une sympathie toute spéciale, aussi bien du fait de leur attitude dans la politique mondiale, que pour la façon dont ils nous montrent le chemin en matière de féminisme.

Il y a bientôt vingt ans que le Danemark a reconnu aux femmes l'égalité civique complète avec les hommes. Les femmes possèdent là-bas une représentation importante dans tous les pos-

Mrs. Ruth BRYAN OWEN

Ambassadeur des Etats-Unis
au Danemark

Cliché "The Vote"

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.

² Voir notamment dans les précédents numéros du Mouvement: H. ZWahlen: Le droit au travail de la femme, et les sources documentaires citées (Thibert, Gagg). (Réd.)